



CGT Finances Publiques Aveyron

Comité Technique Local du 14 novembre 2013

Ordre du jour :

1 - Approbation du PV du CTL du 12 septembre 2013 : approbation à l'unanimité.

2 – Projets de restructuration des trésoreries de ST-ROME-DE-TARN / ST-AFFRIQUE et RIGNAC / MONTBAZENS (2ème présentation)

Aucune modification n'ayant été apportée, les organisations syndicales ont à nouveau voté contre à l'unanimité.

3 – Modification des horaires d'ouverture des services : Trésoreries de RIGNAC et SEVERAC-LE-CHATEAU (2ème présentation)

Comme pour le point précédent, les OS ont à nouveau voté contre à l'unanimité.

En effet, la mission accueil devient la variable d'ajustement pour gérer le manque d'effectifs. Si les conditions de travail en interne peuvent effectivement s'avérer plus sereines pour les personnels, c'est au détriment de l'utilisateur dont le besoin de réception physique n'est pas démenti par les faits.

4 – Ponts naturels 2014

Parmi les 6 dates possibles, 4 ont été retenues :

vendredi 30 mai 2014

lundi 10 novembre 2014

vendredi 26 décembre 2014

vendredi 2 janvier 2015

Nous sommes conscients que ces fermetures imposées facilitent la vie des services dans un contexte de pénurie d'emplois. Néanmoins, la CGT a voté contre, considérant que chacun doit pouvoir disposer librement de ses droits à congé ou RTT.

5 – Présentation de l'application du plan de titularisation des personnels contractuels de la DDFIP 12

Dans notre département, 2 personnes sont concernées par ce dispositif. Après un entretien, elles seront reclassées Agent Technique des Finances Publiques de 2ème classe et seront titularisées à la suite d'un stage probatoire de 6 mois.

6 – Point sur la Démarche Stratégique

«Plan d'action sur 5 ans (2013-2018), la Démarche Stratégique a pour ambition de mobiliser notre professionnalisme au service du rétablissement des finances publiques.». Voilà pour l'affichage.

Mais malgré les assurances de M. CHAPUT, satisfait de nous annoncer que l'ensemble de nos missions seraient conservées, il s'agit là ni plus ni moins de nous adapter aux restrictions en tous genres.

Car la démarche stratégique, c'est :

- la poursuite et l'amplification des suppressions d'emplois ;
- les regroupements de services afin de faire des économies d'échelle sans la moindre préoccupation des attentes des usagers ;
- la remise en cause des garanties nationales des personnels et plus particulièrement celles liées au droit à mutation, le but étant de laisser les directeurs locaux disposer des agents en fonction des contraintes des services liées à la poursuite des suppression d'emplois ;
- la réduction drastique des moyens de fonctionnement...

7 – Questions diverses :

Regroupement des services Enregistrement, SPF (Service de la Publicité Foncière) et FI (Fiscalité Immobilière). Rien n'est pour l'instant annoncé.

Formation professionnelle et concours. Pour des raisons d'organisation, seules les épreuves rassemblant un nombre assez important de candidats continueront à se dérouler à RODEZ.

Remboursement des frais de déplacement. Seuls les frais dont les demandes de remboursement auront été déposées et validées jusqu'au 15/11/13 inclus seront remboursés en priorité. Les frais déposés postérieurement seront dans la mesure du possible remboursés avant la fin de l'année en fonction des crédits disponibles.
